



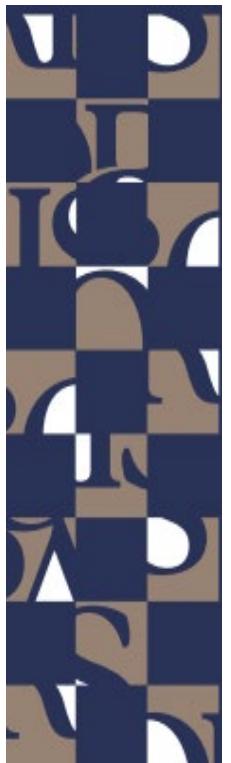
GUIDE DE MONTAGE
DE PROJETS
ERASMUS +

MOBILITÉ
INTERNATIONALE DE
CRÉDITS (MIC)

(AC171 - hors Europe)

Direction des Relations
Internationales

LE MONTAGE DE PROJETS ERASMUS + MIC



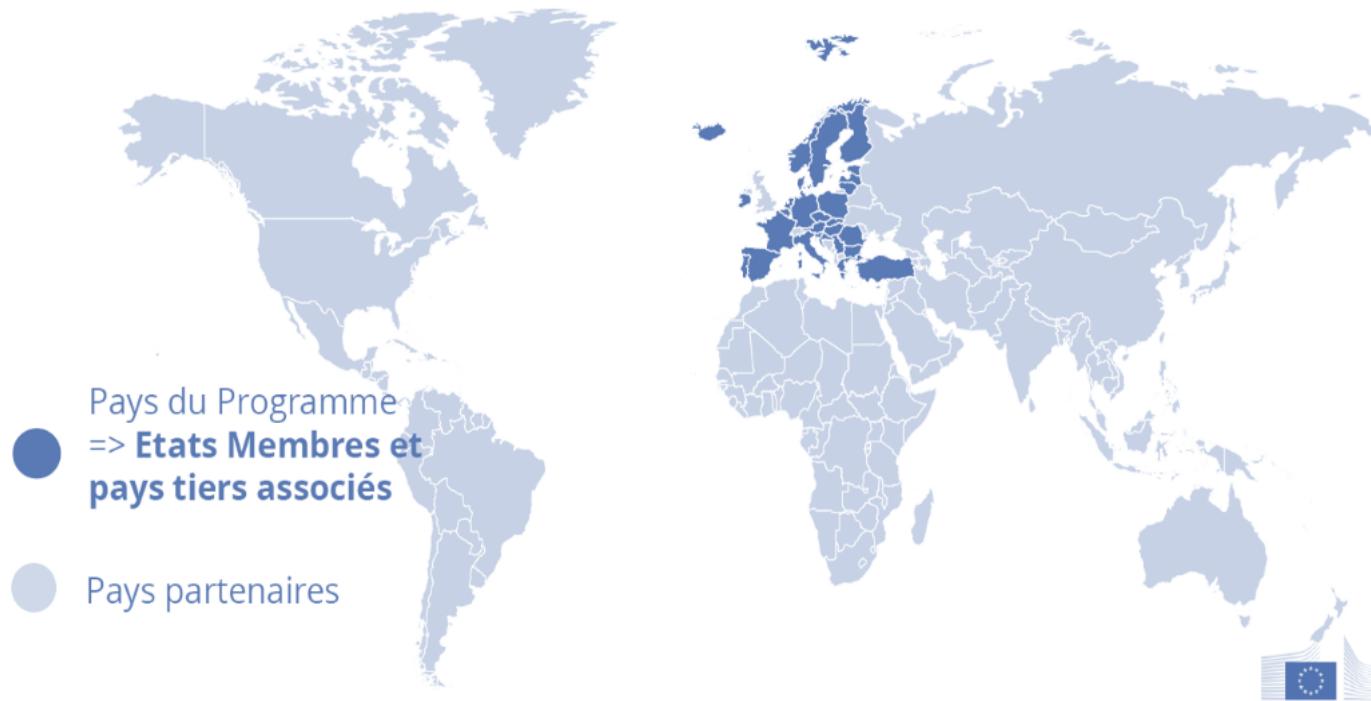
La Direction des Relations Internationales accompagne les enseignants-chercheurs et personnel de l'USPN intéressés par le montage des projets Erasmus+ ou d'autres types de projets de formation.

En ce qui concerne les projets Erasmus+ Action Clé 171 (hors Europe) aussi appelée Mobilité internationale de crédits (MIC), la DRI compte avec l'expertise de plusieurs chargés de mission par région géographique qui se chargent de sélectionner les projets les plus pertinents en matière stratégique pour répondre à l'appel à projets de l'année en cours.

L'appel à manifestation d'intérêt Erasmus+ AC171 sont diffusés sur le site web mais aussi sur d'autres canaux de communication de l'USPN : mails institutionnels et réseaux sociaux.

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DE CRÉDITS (MIC)

La mobilité internationale de crédits finance la mobilité internationale entre des établissements d'enseignement supérieur européens et des établissements situés dans des pays non membres du programme Erasmus+



*Andorre, Cité du Vatican, Monaco, Saint-Martin, les îles Féroé, Suisse et le Royaume-Uni ne sont pas éligibles à cette action.

PAYS ÉLIGIBLES POUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DE CRÉDITS PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE

RÉGIONS	PAYS
Région 1 Balkans occidentaux	Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro
Région 2 Voisinage oriental	Arménie, Azerbaïdjan, Belarusse, Géorgie, Moldavie, territoire de l'Ukraine tel que reconnu par le droit international
Région 3 Pays du Sud de la Méditerranée	Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie
Région 4 Fédération de Russie	Territoire de la Russie tel que reconnu par le droit international
Région 5 Asie	Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, République populaire démocratique de Corée, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Vietnam. Pays à revenu élevé: Brunei, Corée, Hong Kong, Japon, Macao, Singapour et Taïwan.
Région 6 Asie centrale	Afghanistan, Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan
Région 7 Moyen-Orient	Iran, Iraq, Yémen. Pays à revenu élevé: Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar.
Région 8 Pacifique	Fidji, îles Cook, îles Marshall; îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie-Nouvelle Guinée, Samoa, Timor-Oriental, Tonga, Tuvalu, Vanuatu. Pays à revenu élevé: Australie, Nouvelle-Zélande.
Région 9 Afrique Subsaharienne	Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, République centrafricaine, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe.
Région 10 Amérique Latine	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela.
Région 11 Caraïbes	Antigua et Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Cuba, Dominique, République Dominicaine, Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago.
Région 12 États-Unis et Canada	États-Unis et Canada

T Y P E S D E M O B I L I T É E T D E B O U R S E M I C

Mobilité sortante et entrante des étudiants:

- ❖ Mobilité d'études: dès la 1^{re} année d'études pour une durée de 2 à 12 mois, à destination ou en provenance des pays tiers non associés.
- ❖ Mobilité de stage: à partir de la 1^{re} année d'études pour une durée de 2 mois à 6 mois à destination ou en provenance des pays tiers non associés. Attention, il faut prévoir un financement local pour les indemnités de stages de moins de 2 mois.

Pour les étudiants sortants, uniquement les séjours de niveau doctorants sont autorisés. *Exception: pays de la région 1 (Balkans), pays à revenu élevé de la région 5 (Asie), pays à revenu élevé de la région 8 (Pacifique), pays de la région 12 (États-Unis et Canada) où les séjours de niveau licence et master sont autorisés.*

T Y P E S D E M O B I L I T É E T D E B O U R S E M I C

Mobilité sortante et entrante des enseignants et des personnels:

- ❖ Activité d'enseignement: à destination ou en provenance d'un pays tiers non associé.
- ❖ Activité de formation: à destination ou en provenance d'un pays tiers non associé, pour une période de stage ou d'observation au sein d'un établissement d'éducation supérieur. Les activités éligibles peuvent également être des cours structurés, des formations linguistiques ciblées. 8h d'enseignement par semaine.
- ❖ Mobilité combinée: possibilité sur la même période d'une activité d'enseignement et d'une activité de formation.

FINANCEMENTS POUR LES MOBILITÉS DES ÉTUDIANTS ET DES PERSONNELS

Le montant du remboursement de frais liés au séjour et au déplacement des étudiants et du personnel, est fixé selon la destination et la durée de la mobilité.

Frais de séjour

Pour les étudiants sortants cela correspond à 700€ / mois

Pour les étudiants entrants cela correspond à 850€ / mois

Pour les enseignants et le personnel sortant ou entrant cela correspond à 180€ / jour

Frais de voyage

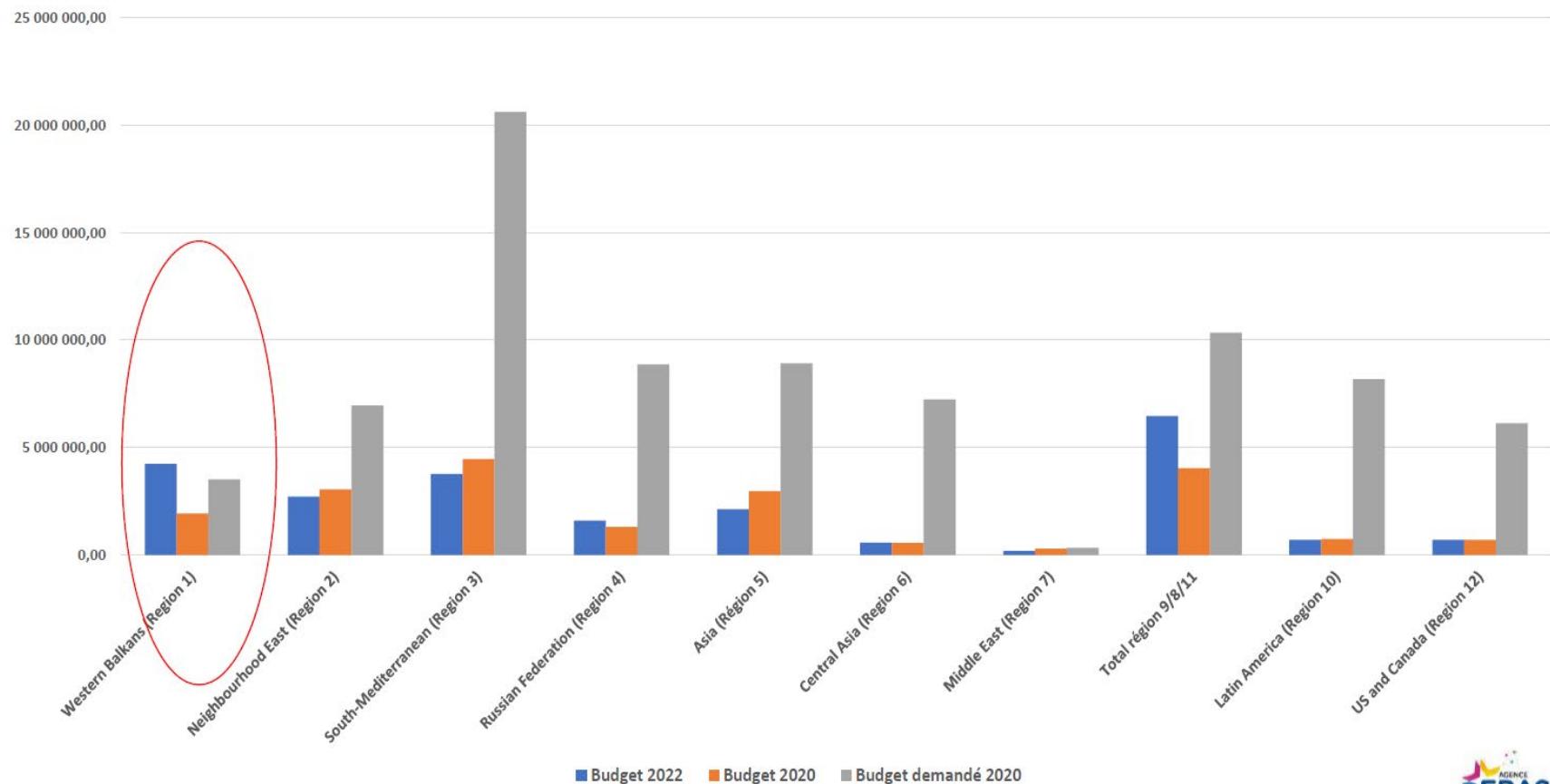
DISTANCE	MONTANT	MOBILITÉ VERTE*
10-99km	23€ par participant	
100-499km	180€ par participant	210€ par participant
500-1999km	275€ par participant	320€ par participant
2000-2999km	360€ par participant	410€ par participant
3000-3999km	530€ par participant	610€ par participant
4000-7999km	820€ par participant	
8000km ->	1500€ par participant	

*Supplément pour les participants qui choisissent des moyens de transport moins polluants que l'avion.

Pour connaître la distance de votre déplacement cliquez ici: https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator_en

MOBILITÉ INTERNATIONALE DE CREDITS – BUDGET 2020/2022

La gestion budgétaire pour les projets de candidature Erasmus+ AC171 (hors Europe) se fait **au niveau de la région géographique et non pas du pays**. La taille de chaque enveloppe est fixée en fonction des priorités de l'action extérieure de l'UE, certaines régions bénéficiant d'enveloppes budgétaires plus importantes et finançant donc davantage de mobilités. **Il est important de consulter le budget attribué par l'agence Erasmus+ à la région géographique concernée avant la candidature pour calculer les chances d'obtenir un financement.**



OBJECTIFS GÉOGRAPHIQUES INDICATIFS PÉRIODE 2021-2027



Dans certaines régions, des objectifs indicatifs ont été fixés afin de soutenir l'équilibre géographique dans l'utilisation des fonds.

Cela signifie que les Agences Nationales Erasmus+ chercheront à financer des projets dans des pays partenaires à faible revenu et moins développés.

Par conséquent, si le candidat a le choix entre des partenaires de force égale, une décision stratégique doit s'imposer.

Cette décision stratégique et prise par la commission de chargés de mission et le VPRI de l'USPN et peut consister à donner la préférence aux projets solides avec un partenariat déjà établie ou avec des pays les moins développés d'une région donnée.

RÉGIONS AVEC INDICATIFS GÉOGRAPHIQUES

RÉGION	PAYS	INDICATIFS GÉOGRAPHIQUES
Région 3 (Pays du Sud de la Méditerranée)	Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie	Pas plus de 15% du budget disponible peut être attribuable à un seul pays.
Région 5 (Asie)	<u>Bangladesh</u> , <u>Bhoutan</u> , <u>Cambodge</u> , Chine, République populaire démocratique de Corée, Inde, Indonésie, <u>Laos</u> , Malaisie, Maldives, Mongolie, <u>Myanmar</u> , <u>Népal</u> , Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Vietnam. Pays à revenu élevé: Brunei, Corée, Hong Kong, Japon, Macao, Singapour et Taïwan.	Au moins 25% du budget disponible doit être attribué aux pays moins développés surlignés sur le texte. Pas plus de 25% du budget disponible doit être attribué aux pays à revenu élevé. Pas plus de 15% doit être attribué à des projets avec la Chine et pas plus de 15% pour des projets avec l'Inde.
Région 8 (Pacific)	Fidji, îles Cook, îles Marshall; îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie-Nouvelle Guinée, Samoa, Timor-Oriental, Tonga, Tuvalu, Vanuatu. Pays à revenu élevé: Australie, Nouvelle-Zélande.	Pas plus de 86,5% du budget disponible doit être attribué à des projets avec des pays à revenus élevés.
Région 9 (Afrique Subsaharienne)	<i>Afrique du Sud</i> , <u>Angola</u> , <u>Bénin</u> , Botswana, <i>Burkina Faso</i> , Burundi, Cabo Verde, Cameroun, <u>République centrafricaine</u> , <u>Comores</u> , Congo, <u>République démocratique du Congo</u> , <i>Côte d'Ivoire</i> , <u>Djibouti</u> , Guinée équatoriale, <u>Érythrée</u> , Eswatini, <i>Éthiopie</i> , Gabon, <i>Gambie</i> , Ghana, <u>Guinée-Bissau</u> , Kenya, <u>Lesotho</u> , Liberia, Madagascar, <u>Malawi</u> , <i>Mali</i> , Maurice, <i>Mauritanie</i> , <u>Mozambique</u> , Namibie, <i>Niger</i> , <i>Nigeria</i> , Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, <i>Sénégal</i> , Seychelles, Sierra Leone, <u>Somalie</u> , <i>Soudan</i> , <i>Soudan du Sud</i> , Tanzanie, <i>Tchad</i> , <i>Togo</i> , <u>Zambie</u> et Zimbabwe.	Au moins 35% du budget disponible doit être attribué à des projets avec les pays moins développés surlignés sur le texte. Attribuer une attention spéciale aux pays avec priorités de migration signalés en italique. Les pays avec priorités de migration et qui sont les moins développés sont signalés en gras et en italique. Pas plus de 8% du budget régional disponible doit être attribué à un seul pays.
Région 10 (Amérique Latine)	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela.	Pas plus de 30% du Budget disponible doit aller au Brésil et le Mexique ensemble.

COMMENT CANDIDATER À UN PROJET ERASMUS+ AC171-MIC?

1. Remplir le formulaire de manifestation d'intérêt en ligne dès sa publication.

Quelques critères de sélection:

- Budget attribué par l'Agence Erasmus+ à la région géographique correspondante.
- Solidité du projet: ancienneté du partenariat, nombre réaliste de mobilités des étudiants et du personnel envisagées.
- Inscription du projet dans le cadre de la stratégie de politique internationale de l'USPN. Voir document en ligne (lien)

2. Si le projet est sélectionné, la rédaction de la candidature se fera par région et sera centralisée à l'USPN.

3. Dépôt des projets auprès de l'Agence Erasmus+ par la DRI.



MODALITÉS DE RÉDACTION DES PROJETS

Par région:

- Une partie stratégie de coopération avec les éléments importants de la coopération.
- Une partie impact et dissémination
- Une partie concernant les activités de mobilités (nombre de participants par type de flux).

Critères d'évaluation de l'Agence Erasmus+ pour chaque projet:

- Qualité du projet et modalités de coopération (40 pts)
- Pertinence de la stratégie (40 pts)
- Incidence et diffusion (20 pts)

Un projet doit obtenir la moyenne à chacun des critères et sa note globale doit être supérieure à 60/100. Les notes des projets financés sont en moyenne entre 90 et 100 points.

CALENDRIER GÉNÉRAL 2023-2024

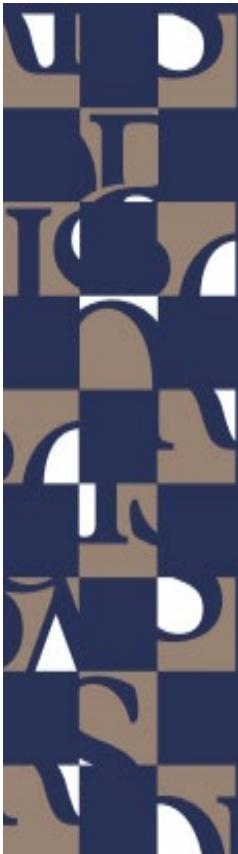
- 
- ❖ Du 1 avril au 31 mai: Appel à manifestation d'intérêt auprès des enseignants de l'USPN.
 - ❖ Du 1 juin au 31 juillet: Sélection des projets internes par la DRI et les différents chargés de missions.
 - ❖ Août -septembre: Début de la rédaction des projets sélectionnés
 - ❖ Octobre: Première version du projet
 - ❖ Novembre: Deuxième version du projet
 - ❖ Janvier 2024: Relectures
 - ❖ Février 2024: Dépôt du projet
 - ❖ Septembre 2024: Début de la convention

À TENIR EN COMPTE !



- ❖ Le nouveau programme Erasmus 21-27 prévoit les demandes de projets au niveau des régions et non pas de pays.
- ❖ Le SRI et les chargés de mission sélectionneront les projets qui s'inscrivent sur la stratégie d'internationalisation de l'USPN et seront validés par le VPRI.
- ❖ **Si votre projet n'est pas sélectionné pour l'appel AC171 de l'année 2023, d'autres types de financements pourraient vous être proposés, ou bien il pourra être soutenu l'année suivante.**

VOS INTERLOCUTEURS



❖ DRI:

- **Sandra Carlier** (Ingénieure de projets au SRI) projects-ri@univ-paris13.fr
- **José Rodríguez Morales** (Directeur du service des relations internationales) dir-ri@univ-paris13.fr
- **Guy Dirras** (Vice-président des relations internationales) vpri@univ-paris13.fr

❖ Chargés de mission USPN par zone géographique:

- **Anne Arlot** (Afrique Subsaharienne) anne.arlot@gmail.com
- **José Rodríguez Morales** (Amériques) dir-ri@univ-paris13.fr
- **Yann Charles** (Asie) yann.charles@univ-paris13.fr
- **Kais Klaïd** (Maghreb) klai@univ-paris13.fr
- **Gladys Diaz** (Europe) gladys.diaz@univ-paris13.fr
- **Alain Rousseau** (Expert AC171) rousseau@math.univ-paris13.fr